



Rencontres sur les enjeux du logiciel libre dans la recherche

#FLOSS_ESR

Ouvrir et promouvoir les
codes sources produits
par la recherche

ATELIER #1 14 janvier 2022
9h - 12h30, en ligne

**Contribution à la production de codes
sources en recherche : quelles
pratiques, quels enjeux ?**

ATELIER #2 21 janvier 2022
9h - 12h30, en ligne

**Soutenir les logiciels libres de la
recherche : de la maturation à la
valorisation**

**JOURNÉE DE
« CONVERGENCE »** 3 février 2022 9h - 18h
en présentiel (à Paris)

**Ouverture et valorisation : pistes
d'action au sein de la recherche**

Ces rencontres vous sont proposées par :

OUVRIR **CUBE** **et alab**
LA SCIENCE ! inno

Ces dernières années, nous assistons à **une prise en compte grandissante des enjeux relatifs à l'ouverture des codes sources au sein de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (ESR)**, ainsi qu'au développement et à la pérennisation des logiciels libres dans un contexte de valorisation adapté.

En France, la publication récente de plusieurs documents (rapports, notes d'opportunité, feuilles de route) en lien avec les politiques de la donnée et de la science ouverte, éclaire ces enjeux et propose des axes de structuration (recommandations, mesures, etc.). Ces publications s'intègrent dans un cadre réglementaire français et européen qui oriente de plus en plus les politiques publiques vers l'ouverture.

Ainsi, nous pouvons citer :

- La [Loi pour une République Numérique de 2016](#) qui introduit un régime de données ouvertes par principe (par opposition à l'ouverture des données à la demande) qui s'étend expressément aux logiciels produits ou reçus dans le cadre d'une mission de service public ainsi que la [directive Open Data de 2019](#) qui vise la science ouverte
- La [Note d'opportunité sur la valorisation des logiciels libres](#) issus de la recherche, publiée en 2019 par le groupe de travail logiciel libres du Comité pour la science ouverte. Cette dernière précise des axes de travail (archivage et référencement, système de citation et de réputation, valorisation de la production logicielle, pérennisation du patrimoine logiciel, mutualisation des ressources) ainsi qu'un ensemble de 9 recommandations.
- La sortie en décembre 2020 du [rapport de la mission Bothorel – Pour une politique publique de la donnée, des codes sources et des algorithmes](#) reconnaissant :
 1. l'ouverture des codes source comme élément essentiel du rayonnement de la recherche,
 2. Un besoin de ressources humaines et un soutien à la formation pour une appropriation par les communautés, notamment avec le rôle des administrateurs ministériels des données, des algorithmes et des codes sources (AMDAC)¹.
- La publication par Etalab, en février 2021, d'un [État des lieux des pratiques de publication des codes sources dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche](#),

1 AMDAC : Administrateur Ministériel des Données des Algorithmes et des Codes sources

- La publication récente (juillet 2021) du [2e plan national de la science ouverte](#) pour 2021-2024 dont un des 4 axes structurants concerne l'ouverture et la promotion des codes sources produits par la recherche. On y retrouve trois mesures fortes :
 1. Valoriser et soutenir la diffusion sous licence libre des codes sources issus de recherches financées sur fonds publics.
 2. Mettre en valeur la production des codes sources de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
 3. Définir et promouvoir une politique en matière de logiciels libres.

Vers une concrétisation de ces mesures

Néanmoins, **ces mesures et les propositions d'actions nécessitent un travail conjoint entre parties prenantes pour les concrétiser, en prenant soin d'engager l'ensemble des acteurs** : contributeurs et contributrices à la production de codes sources et de logiciels, service de valorisation au sein des universités et instituts de recherche, personnes chargées de projets science ouverte, AMDAC, responsables juridiques, etc.

En effet, **une généralisation de l'ouverture des codes sources au sein de l'ESR et un soutien au développement et à la maintenance de logiciels libres impliquent d'articuler ouverture et valorisation**. Par le biais de leviers juridiques, économiques et organisationnels, il convient de réfléchir à une recherche reconnaissant le travail des contributeurs, facilitant les logiques de mutualisation et les intégrant dans des modalités de valorisation prenant en compte les démarches d'ouverture par défaut.

Organisation de trois rencontres

Pour accompagner cette démarche, le groupe logiciel libre du Comité pour la science ouverte et le pôle logiciels libres d'Etalab (Direction interministérielle du numérique) proposent **trois temps de rencontre entre janvier et février 2022 sur ces enjeux**.

Les objectifs sont d'**initier des pistes d'actions et des outils adaptés au besoin de l'écosystème et de mobiliser une communauté #FLOSS_ESR regroupant des profils variés sur le temps long**.

Trois temps forts sont proposés, prenant la forme de deux demi-journées d'ateliers en ligne et d'une journée de convergence en présentiel.

- **Vendredi 14 janvier de 9h à 12h30 (en ligne)** : L'atelier #1 consistera en un échange avec les contributrices et les contributeurs autour des « bonnes pratiques » pour favoriser l'ouverture des codes sources et le développement de logiciels libres au sein de l'ESR, plus spécifiquement à destination des personnes produisant des codes sources et des logiciels et/ou soutenant leur développement et leur maintenance : ingénieurs, enseignants-chercheurs, SI, etc.
- **Vendredi 21 janvier de 9h à 12h30 (en ligne)** : L'atelier #2 traitera des modalités de valorisation propres aux logiciels libres : sensibilisation et construction de processus communs, plus spécifiquement à destination des services de valorisation et des SATT (société d'accélération du transfert de technologies) et des responsables de services juridiques, avec des témoignages de projets inspirants.
- **Jeudi 3 février (si possible en présentiel) se tiendra la journée de convergence** : « Ouverture et valorisation des logiciels : pistes d'actions au sein de l'ESR ». La journée vise à présenter les travaux réalisés lors des ateliers et à faciliter un travail conjoint entre différents profils : il s'agira d'imaginer et de prototyper des pistes d'actions prenant en considération les besoins de chaque partie prenante.

Ces rencontres, ainsi que [le Prix science ouverte logiciel libre de la recherche](#), visent à mobiliser, étendre et structurer une communauté du logiciel libre dans la recherche et l'enseignement supérieur.

Vous souhaitez vous inscrire ?

Veillez renseigner [ce formulaire de pré-inscription](#).

Vous recevrez ensuite un formulaire d'inscription définitif à l'adresse mail que vous aurez renseignée.

Si vous ou votre service / réseau souhaitez participer à la facilitation des ateliers, vous pouvez d'ores et déjà nous contacter à l'adresse : floss-esr@data.gouv.fr.